

DÉPARTEMENT
DE SAÔNE-ET-LOIRE

MAIRIE
D'ANOST
71550

Canton de Lucenay-l'Évêque

Arrondissement d'Autun

Téléphone : 03 85 82 73 26
Télécopie : 03 85 82 74 75

Anost, le 02 novembre 2009

Le Maire

A

Monsieur le Président
Association des Amis de Montcimet
Anost – Cussy en Morvan
BP 10059
71402 AUTUN cedex

Monsieur le Président,

J'ai pris bonne note du mémorandum rédigé par votre association relatif à la dénomination des rues d'Anost.

Ce document vient compléter les 25 avis émis par écrit par les habitants d'Anost durant la consultation opérée cet été dans les 3 lieux publics (Poste, Mairie et Bibliothèque), dont 17 ont pu être retenus et actés par le Conseil Municipal du 18 Septembre 2009.

Ce document a été élaboré par les membres de la Commission Développement économique et touristique, Urbanisme et Habitat du Conseil Municipal et en contact avec les habitants concernés les plus proches des voies à dénommer.

Je me réjouis que le principe de « répertoriation » devenant aujourd'hui un complément nécessaire à l'avancée des nouvelles technologies de communication pour assurer de meilleurs services dans la vie quotidienne, requière votre assentiment.

Concernant les points que vous développez, la majorité d'entre eux, rencontre ce que le Conseil Municipal a acté, à savoir :

- la distinction entre rue et route : la notion de rue étant réservée à l'habitat aggloméré et la notion de route aux voies débutant en milieu aggloméré et se poursuivant au-delà des sorties de bourg et de hameau.
- numérotations : les deux systèmes (numérotation à partir du centre bourg et numérotation à partir du point bas) seront utilisés en fonction des cas particuliers et voies concernées. La numérotation métrique a été écartée.
- les lieux-dits : la grande majorité des toponymes connus d'Anost que vous évoquez a été recherché et utilisé.

- le Docteur René ROY : il nous a paru en effet judicieux et normal de rendre hommage au Docteur ROY, Maire d'Anost de 1932 à 1953, Conseiller Général : la rue des Grelodots qu'il empruntait régulièrement entre son cabinet et « sa ferme », portera son nom.

- les anciennes « figures » d'Anost : la culture de la mémoire des personnalités marquantes d'Anost, qui ont fait par le passé la vie du village, tels Monsieur Louis GUYARD ou le coiffeur MOUCHET, avec d'autres, me paraît effectivement une idée intéressante à promouvoir.

Il serait nécessaire de disposer de petits textes biographiques ou témoignages, qui pourraient être présentés localement, à la Maison des Galvachers, la Maison du Patrimoine Oral. La Commune pourrait être preneuse de toute initiative allant dans ce sens.

- « Carrefour des Européens » : après débat, nous tenons à cette appellation (proposition initiale : Carrefour de l'Europe) compte tenu de la tradition d'accueil et d'ouverture dont Anost s'est toujours enorgueillie par son histoire.

Restant à votre disposition pour tout échange, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Jean-Claude NOUALLET

